Un lieu intermédiaire ou tiers lieu est un endroit organisé dans un rayon d'intervention de 25 km. Les citoyens s'y retrouvent pour agir dans des thématiques diversement partagées. La finalité, c'est l'enrichissement collectif et le service aux autres. Ça m'intéresse !

Bulletin d'inscription

Nom_____ Prénom_____

Commune_____

Tél._____ Mail_____

Je participerai : ❑la journée ❑la demi-journée

❑ je passerai juste voir

❑ je partagerai le déjeuner (participation 5 €)

Remettez ce coupon d'inscription dans les urnes disposées à Bléneau

Agence postale et librairie *« Le Temps de Vivre »*

Vous pouvez venir muni de votre ordinateur.

OU

Tél. : 06 65 73 05 10 • Mail : solidarcrea1@gmail.com



Quand ?

28 NOVEMBRE 2026

Où ?

BLENEAU

Communiqué de presse

Quel que soit le nom qui le nomme, tiers lieu ou lieu intermédiaire, un espace physique ouvert et collectif auquel réfléchissent depuis quelque temps des militants associatifs sont aujourd'hui soumis à réflexion de la population.

Le 28 novembre 2026, la population de Bléneau et des communes environnantes est invitée à participer à une journée-rencontre au cours de laquelle seront abordés, débattus et validés le cadre juridique et le modèle économique. Quelques pistes : lieu hybride pluridisciplinaire où se côtoient diverses activités culturelles et économiques.

Quel rôle central dans un territoire rural, quels services à la population. Quelles formations pour l'acquisition de compétences nouvelles utiles au développement économique du territoire.

Forgée depuis plus de 15 années dans l'économie sociale et solidaire, le conseil d'administration de Solidarcréa se propose d'accompagner cette initiative qui se tiendra **de 9h à 18h salle des 3 Muriers à BLENEAU.**

Voir le programme ci-contre.

PROGRAMME du 28 Novembre 2026

9h30 - Accueil des participant-es - Café sympa

10h - Présentation des animateurs-trices

10h15 - Ce que l'on attend de cette assemblée

11h - Débat sur la forme organisationnelle

12h - Pause déjeuner

13h15 – Reprise des échanges - Table de choix

Date line

15h - Pause – Discussions

15h30 - Si association : les statuts

17h30 - Election de l'organisme dirigeant

18h - Conférence de presse et clôture